



Le mot de la mairesse

Il n'y a pas à dire, les manifestations de la qualité de vie dont nous profitons tous à Notre-Dame sont particulièrement nombreuses pendant la saison estivale. Bien sûr, il y a nos espaces verts et nos paysages riverains, et surtout une riche programmation d'activités qui mettent en valeur nos magnifiques parcs et infrastructures de loisir. Pour vos élus, c'est une immense satisfaction de voir autant de résidents participer au zumba dans le stationnement du Carrefour les mardis soirs ou se rassembler au parc des Éperviers les jeudis pour le Pique-nique en spectacle, sans oublier la danse latine et le tai chi au quai Brideloup. Merci de répondre avec autant d'enthousiasme à notre offre d'activités. Grâce à vous, Notre-Dame est un milieu de vie dynamique et tellement beau! Il y a de quoi être fiers!

La qualité de vie est une valeur précieuse qui peut facilement être mise à mal par des comportements désagréables, comme l'élimination de déchets sur certains terrains vacants, le bruit à des heures tardives, les atteintes à la propriété d'autrui et le non-respect des limites de vitesse dans les zones résidentielles. En suivant les règles élémentaires du civisme et du bon voisinage, nous favorisons la tranquillité d'esprit de tous et chacun et

assurons le maintien d'un milieu où il fait si bon vivre.

À titre d'élus, nous ne ménages pas nos efforts pour préserver tous les éléments qui font de Notre-Dame une ville si unique. C'est dans cette optique que nous soutenons les revendications des agriculteurs et propriétaires de boisés de Notre-Dame qui s'opposent aux dispositions du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui visent les corridors forestiers considérés d'intérêt métropolitain. Nous sommes d'avis que les règles imposées par ces dispositions nuisent au développement des affaires et limitent de façon trop contraignante les activités possibles dans les bois et corridors forestiers. Nous voulons pouvoir continuer à exploiter et protéger nos forêts, nos érablières et nos terres. Les agriculteurs et les propriétaires de boisés ont su prendre soin de notre environnement depuis des générations, et nous entendons bien leur donner les outils pour qu'ils puissent continuer leur bon travail.

Votre mairesse,

La vie à NDIP



Nous tenons à remercier tous les citoyens qui ont participé à l'édition 2016 de Notre-Dame en Fête, même si Dame Nature n'a pas été de notre côté durant les activités prévues en après-midi, plus de 200 personnes ont tout de même dévalé la grande glisse!! Le retour du beau temps en début de soirée a permis à plus de 3 000 personnes de profiter du talent exceptionnel de Marc Hervieux et de sa grande générosité. Les chansons interprétées durant les feux d'artifice ont donné des frissons à plusieurs! Nous espérons que vous avez apprécié autant que nous cette belle journée.

CITOYENS : Participez à notre publication : Section La vie à NDIP = En envoyant vos commentaires/photos à info@ndip.org



Le Quoi de neuf @ NDIP est également accessible sur le site Web de la Ville, à la section **Publications**. Pour suivre l'actualité de la vie municipale, consultez régulièrement notre site Web (www.ndip.org), notre page Facebook (www.facebook.com/VilledenDIP) et notre fil Twitter ([@ville_de_ndip](https://twitter.com/ville_de_ndip)). Vous pouvez aussi suivre la mairesse sur Facebook (www.facebook.com/MairesseDanieDeschenes).



INVITATION À S'ABONNER AU MOULIN À PAROLES

Plus de 1400 résidents de NDIP sont maintenant abonnés au Moulin à paroles et profitent de ce mode de correspondance rapide, écologique et économique puisqu'il permet à la Ville de réduire considérablement les coûts engendrés par nos différentes publications imprimées.

Vous n'êtes pas encore abonné? Rien de plus simple : il vous suffit de visiter le site Web de la Ville (www.ndip.org), d'entrer votre adresse courriel dans la zone prévue dans la colonne de droite et de cliquer sur le bouton S'inscrire. Un courriel de confirmation vous sera alors transmis. Merci de nous aider à communiquer plus efficacement avec vous!

Le 12 juillet dernier s'est tenue la séance mensuelle du conseil municipal, en présence d'un grand nombre de familles venues nous sensibiliser à la problématique de vitesse qu'ils vivent sur le boulevard Perrot, dans le secteur que nous appelons « la Grande Anse ». Par le biais d'une pétition, ces citoyens nous ont demandé de mettre en place des mesures visant à contrer la vitesse excessive dans ce secteur.

La problématique de vitesse est vraiment une préoccupation importante pour le Conseil, nous avons donc procédé au cours des derniers jours à l'installation de panneaux dans le cadre de la campagne « Ralentissez dans votre quartier » que nous avons mise sur pied l'année dernière, afin de sensibiliser les citoyens des différents secteurs de la Ville. Nous allons également travailler avec un expert afin de trouver les bons moyens à prendre pour les différents secteurs. Le Conseil s'est engagé à collaborer avec les citoyens du secteur concerné.



Considérant l'actualité des dernières semaines, nous avons reçu plusieurs commentaires concernant la présence de chiens sur notre territoire. Pour le moment, il n'y a pas de parc à chiens à NDIP, et nous sommes à la recherche de l'emplacement optimal afin de relocaliser celui que nous avons fermé en raison des nouveaux aménagements au parc des Éperviers. En vertu de la réglementation en vigueur, la présence de chiens dans les parcs est interdite, tout comme certaines races de chiens. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un dossier complexe. Plusieurs personnes souhaitent que l'on fasse appliquer de façon plus restrictive notre réglementation actuelle, alors que pour d'autres, il est primordial de revoir cette réglementation et d'assouplir les règles pour les chiens qui ne démontrent pas de caractère agressif.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs créé une table de travail sur la réglementation encadrant les chiens considérés comme dangereux. Nous allons donc suivre de près les recommandations gouvernementales et consulter les experts canins afin de nous assurer que notre réglementation est optimale et de maintenir le sentiment de sécurité de tous sur le territoire de la ville.

À la Ville...

Depuis le mois de juin, le nouveau guichet unique est en place à Notre-Dame et reçoit et traite les appels des citoyens qui appellent à la Ville. Grâce à son expérience et à sa connaissance de la ville, la responsable du guichet sera en mesure de répondre à une grande majorité des questions ou redirigera l'appel vers les ressources les plus compétentes. Le nouveau guichet unique est situé à la bibliothèque Marie-Uguay.

Saviez-vous que...



Le 29 mai dernier, les employés municipaux ont tenu une journée portes ouvertes pour faire découvrir aux résidents les aspects souvent cachés de l'administration d'une ville.

Des activités spéciales avaient lieu à l'hôtel de ville, au Carrefour Notre-Dame, aux Ateliers municipaux et au parc des Éperviers. Cette première édition de la journée portes ouvertes était une initiative des employés qui y ont participé à titre bénévole. Le Conseil remercie tous ceux et celles qui ont planifié et tenu cette activité pour les citoyens.



POUCE VERT

Même si nous avons accès à Notre-Dame à de l'eau de grande qualité et en quantité suffisante, il ne faut pas oublier que l'eau est une ressource renouvelable limitée et que notre consommation d'eau et les rejets d'eau usée ont un impact important sur l'environnement et sur les finances de la ville. Le conseil rappelle aux résidents le principe des 4 R : réduire la quantité d'eau utilisée, remplacer les végétaux inadaptés et les dispositifs gaspilleurs, réparer les fuites (il suffit souvent de changer une rondelle usée) et réutiliser l'eau de pluie en utilisant des barils récupérateurs.

En appliquant le principe des 4 R, des dizaines de milliers de litres d'eau sont économisés annuellement dans chaque résidence.

